

CHAPITRE IV.

Des opérateurs par percussion.

1027. **N**ous nous bornerons ici à donner la classification de ces opérateurs, dont on trouvera la description dans le *Traité des machines métallurgiques* et dans les autres traités subséquens.

Les opérateurs par percussion sont de trois genres : les uns produisent immédiatement la percussion ; les autres opèrent par réaction, et servent de supports inébranlables aux objets qui doivent être soumis à la percussion ; les derniers sont des organes intermédiaires qui reçoivent eux-mêmes la percussion pour la transmettre aux corps placés sur les réacteurs.

GENRE PREMIER. — Verbérateurs, c'est-à-dire, opérateurs qui produisent eux-mêmes la percussion.

1028. Ce genre contient huit espèces : marteaux à main, ordons ou gros marteaux mus par des cammes tournantes, maillets des fouleries, pilons, verges, moutons, verbérateurs à vis et peignes des tisserands.

PREMIÈRE ESPÈCE. — *Marteaux à main.*

1029. Les fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 (Pl. XXXV), représentent plusieurs variétés de marteaux, dont l'énumération serait fastidieuse et inutile.

DEUXIÈME ESPÈCE. — *Ordon.*

1030. On donne le nom d'*ordon* à la machine qui compose les gros marteaux de forge.

